

## EN BREF

MATÉRIEL DERNIER CRI  
POUR LES AUTOPSIES

**HUG** Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) utilisent désormais un équipement ultramoderne pour réaliser leurs autopsies. Un espace de 2200 m<sup>2</sup> est consacré à cette activité. Un étage est dédié à la médecine légale, l'autre à la médecine scientifique. A l'étage de médecine légale, une salle d'autopsie a été pensée pour disséquer des corps comportant des risques infectieux. Un sas permet d'y accéder. Un système élaboré empêche l'air de sortir dans les couloirs. L'air est toujours aspiré vers la salle, a expliqué lundi Tony Fracasso, responsable de l'unité de médecine forensique. Cette salle est utilisée, par exemple, pour examiner les corps qui sont en état de décomposition avancée. Elle peut aussi servir en médecine scientifique, lorsqu'il faut autopsier une personne décédée de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ou à cause d'un virus très contagieux. La table d'autopsie de cette salle est constituée d'un acier spécial, résistant aux produits détergents agressifs. La pièce est vitrée. «Nous pouvons ainsi contrôler si tout se passe bien à l'intérieur», a expliqué M. Fracasso. Les fenêtres atténuent aussi le sentiment d'enfermement. Un examen peut en effet durer dix heures. Une pièce abrite également un scanner qui permet de réaliser des images post mortem. Un appareil avant-gardiste est utilisé parfois pour injecter dans le corps un produit de contraste. Grâce à ces nouveaux équipements, Genève se situe parmi les meilleurs instituts médico-légaux de Suisse. Lausanne est équipée d'un centre médico-légal similaire, avec la même technologie de pointe. ATS

PROMOUVOIR  
L'ÉNERGIE-GRISE

**CONFÉRENCES** «La croissance actuelle participe au déclin de la vie sur terre. Pourtant sans croissance, nombre d'emplois disparaîtraient. Mais alors que faire? Et si on réparait nos objets!» C'est ce postulat qui a poussé l'association Noé 21 à organiser deux soirées les 24 mai et 1<sup>er</sup> juin, à 18h30 à la Maison des arts du Grütli. L'auteur Lucien Willemin sera le principal intervenant de ces conférences. Il présentera le concept de «l'énergie-grise», qui encourage la réparation des objets, plutôt que leur obsolescence. Plusieurs associations de réparateurs seront également présentes. ELE

# Le bois de la Bâtie s'apprête à faire peau neuve

**ESPACE VERT** • Un projet sera bientôt soumis à la Ville de Genève. Il transforme le parc animalier en ferme urbaine et inclut des lieux culturels.



Un groupe de travail préconise de limiter le nombre de barrières dans le parc animalier afin de favoriser les contacts entre les visiteurs et les bêtes. J.-P. DI SILVESTRO

## ERIC LECOULTRE

Dernier espace «sauvage» en plein centre de Genève, le bois de la Bâtie se prépare une cure de jouvence méritée. La Ville de Genève recevra prochainement les conclusions d'un groupe de travail qu'elle a mandaté, chargé de concevoir l'avenir de ce parc et surtout sa valorisation. *Le Courrier* a pu consulter ce plan directeur et présente en avant-première les chantiers et les transformations préconisés. Des surprises sont attendues.

A l'origine de ce projet: la volonté du Conseil administratif de la Ville de rénover l'ensemble des chemins de la Bâtie, aujourd'hui vétustes et peu propices à l'accès des personnes handicapées. Sur les falaises longeant la colline, certaines voies d'accès sont fermées. Il faudrait environ 4 millions pour remettre le tout à niveau. En parallèle, le groupe de chercheurs, d'ingénieurs, d'architectes et de paysagistes s'est également chargé de penser le futur de ce lieu hybride, composé notamment d'une forêt, d'un parc animalier, de terrains de football et de jeux pour enfants.

«La Bâtie, dans l'esprit des gens, ce n'est pas un parc, relè-

ve Luca Pattaroni, sociologue à l'EPFL et membre du groupe de travail. C'est un bois, voire une friche. Un lieu plus sauvage qui permet l'expérimentation.» Les pistes soumises à la Ville de Genève tentent donc de respecter cet esprit et visent à donner une grande liberté aux usagers des lieux.

A l'image du parc animalier, qui pourrait, d'ici à une quinzaine d'années, devenir une ferme urbaine. Le groupe de travail propose ainsi de limiter l'enfermement des animaux, afin de permettre davantage d'interactions entre les visiteurs et les bêtes. «Il nous a semblé intéressant de favoriser ce contact en diminuant le nombre de barrières», précise Julien Descombes, architecte. La Bâtie hébergerait des animaux fermiers, accompagnés d'une ou deux espèces menacées. «Les enfants veulent approcher les animaux, que ce soit un lapin ou un cacoè», poursuit-il. La pédagogie aurait une place centrale dans ce nouveau parc, grâce à la collaboration avec des associations de protection de la nature. Le groupe de travail imagine même que les aliments produits par la ferme et les jar-

dins potagers aux alentours pourraient servir aux cafés du bois la Bâtie.

Une liberté pour  
la culture

Le plan directeur aborde également la délicate question des lieux culturels. Il plaide pour leur développement, alors que seul le Théâtre du Galpon, le long de l'Arve, remplit aujourd'hui ce rôle et que son autorisation échoit en 2020. «Mais notre travail n'a pas pour vocation de créer des bâtiments, précise Julien Descombes. La culture devrait s'installer sur des lieux déjà existants.» Luca Pattaroni poursuit: «La conception future de ce bois doit laisser une marge de manœuvre aux groupes culturels pour s'approprier les espaces vacants. Il y a toujours une tension entre les exigences réglementaires et les espaces de liberté pour ces acteurs.»

Dans cette optique, un bâtiment inoccupé comme la maison du gardien, au centre du parc, pourrait être prêté à un groupe d'artistes qui gèrerait le lieu. Les anciens réservoirs à proximité de la place de jeu ont également été mentionnés par le passé comme

des structures pouvant accueillir une salle de concert. Le groupe de travail préconise plutôt une utilisation ponctuelle pour des expositions, des happenings ou des soirées festives. Il pointe enfin l'incertitude liée au sort du Galpon, qui pourrait prolonger son existence ou déménager sur la pointe de la Jonction, à la place du dépôt TPG.

Le plan directeur ne prévoit enfin pas d'autres changements majeurs, mais plutôt des travaux de rénovation qui conserveraient les caractéristiques actuelles du bois de la Bâtie. Le terrain de foot ainsi que la place de jeu pour enfants sont notamment concernés. Les jardins familiaux pourraient être déplacés.

Contacté, le Département de l'environnement et de la sécurité de la Ville de Genève, dirigé par le conseiller administratif Guillaume Barazzone, n'a pas souhaité se positionner sur les conclusions du groupe de travail. L'exécutif communal débattrait prochainement de ce plan directeur et devra élaborer un projet d'aménagement, «en faisant des choix», explique Cédric Waelti, chargé de communication. I

## RECOURS

## L'UDC Christina Meissner conteste son exclusion

**Christina Meissner** recourt contre son exclusion de l'UDC, décidée le 28 avril par le comité directeur. Conformément aux statuts du parti, elle demande, dans un courrier, la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, qui tranchera *in fine* sur son cas.

Pour rappel, les députés UDC l'avaient exclue de leur groupe parlementaire pour avoir accepté la vice-présidence du Grand Conseil, alors qu'ils avaient désigné un autre candidat, Patrick Lussi. Mismars, le précédent comité directeur, dirigé alors par Céline Amaudruz, avait ensuite exclu M<sup>me</sup> Meissner de l'UDC. Une décision non valable car le droit d'être entendue de M<sup>me</sup> Meissner avait été négligé. Elle a depuis été auditionnée par le nouveau comité, qui a confirmé l'expulsion.

«Je fais confiance à la base de l'UDC pour corriger cette erreur et cette injustice», nous confie M<sup>me</sup> Meissner. Une erreur, car l'UDC «perd sa chance d'obtenir la présidence du parlement l'an prochain». Une injustice, ajoute-t-elle, car, comme deuxième vice-présidente, il était logique qu'elle accède à la première vice-présidence: «Pourquoi m'a-t-on fait ça?» La partie risque toutefois d'être difficile, convient-elle: «Mon expulsion a suscité de nombreuses démissions, des soutiens dont je ne pourrai pas bénéficier en assemblée générale.»

**Le nouveau président** de l'UDC, Marc Fuhrmann, justifiera l'exclusion face aux membres: «Ce ne fut pas une décision facile, mais n'importe quel parti aurait fait de même face au manque de loyauté de M<sup>me</sup> Meissner par rapport à son groupe.» Sanctionner ce manque de discipline prime sur l'éventualité de perdre la présidence, ajoute M. Fuhrmann. En l'écartant de la vice-présidence, le groupe UDC n'aurait-il pas, en premier, commis un impair? Elle avait accédé à la deuxième vice-présidence parce que le député Thomas Bläsi y avait renoncé, rappelle M. Fuhrmann. Lequel dit ne pas avoir constaté beaucoup de démissions liées à cette affaire. Il juge par ailleurs «incompréhensible» le «justqu'aboutisme» de M<sup>me</sup> Meissner, à qui le comité a en vain proposé une réintégration du groupe parlementaire pour autant qu'elle démissionne de la vice-présidence. RACHAD ARMANIOS

# «Je pensais que c'était moi qui était alcoolique»

**SANTÉ** • Peu connue, la codépendance est une souffrance commune dans beaucoup de familles dont l'un des membres est alcoolique, dont les conséquences psychiques et physiques sont multiples. Témoignages.

**La famille d'un proche** alcoolique pâtit très souvent de cette dépendance. Certains membres développent une codépendance avec la personne souffrant de problèmes liés à la boisson et voient leur qualité de vie se détériorer peu à peu. Ce comportement, lié à l'envie de préserver l'autre et de bien faire, entraîne différentes conséquences psychiques et physiques, jusqu'au déni de soi-même et des autres. Obsession, mal de vivre, insomnie, anxiété: les maux de ce phénomène sont multiples. Des associations ont pour objectif de soutenir ces personnes.

Isabelle\* ne s'était jamais rendu compte que son mari buvait autant et qu'elle en souffrait. «Je ne vivais qu'à travers mon mari au quotidien, j'étais

annihilée par mon obsession de l'aider: je ne savais plus ce que j'appréciais, ce que je désirais et ce que j'éprouvais. C'était le néant. Je pensais que c'était moi qui souffrais d'alcoolisme, alors qu'en réalité c'était lui», confie-t-elle.

Le fils de Jacques\*, lui, est dépendant depuis l'adolescence. Par peur de son décès ou d'une crise de colère, son père lui accordait tout ce qu'il désirait: «Je n'arrivais pas à lui dire non», explique-t-il. Grâce à un groupe d'entraide, il a pu prendre conscience de sa codépendance. «Plus j'assumais les conséquences de ses actes à sa place, moins il se rendait compte de sa maladie», ajoute-t-il. Et d'ajouter: «Bien qu'ayant conscience du problème, je suis toujours tourmenté par mon fils.»

Jacques redoute en effet de partir plus d'une journée loin du domicile de son fils. «C'est très difficile de se sortir de la codépendance, mais avec de l'aide on voit le bout du tunnel», raconte-t-il. Au travail, à la maison ou en voiture, l'idée qu'il puisse arriver un malheur à son fils l'obsède: «Comme l'alcoolique a besoin d'alcool pour vivre, le codépendant a besoin de sauver le dépendant», ajoute-t-il.

**Tania\* a toujours vécu** dans une famille dépendante depuis son enfance. Son père, son frère étaient alcooliques, et sa mère était pharmacodépendante. «Je m'étais mis en tête d'être leur sauveuse et ma vie tournait autour de ça. Au final, je n'ai réussi à sauver personne car ils sont

tous décédés de leurs dépendances et j'en ai beaucoup souffert», confie-t-elle. En faisant un travail sur elle, Tania explique qu'elle a réussi à se pardonner et à comprendre qu'elle n'aurait rien pu faire pour les aider et qu'elle n'était pas responsable de leurs dépendances.

Différentes associations organisent des groupes d'entraide pour l'entourage des personnes souffrant d'un problème lié à l'alcool, adultes ou enfants. «La codépendance ne se traite pas avec des médicaments, c'est un gros travail sur soi qu'il est nécessaire de faire», ajoute Tania\*. EMILIE LOPES FRANCO

\*Prénom d'emprunt.

Plus d'informations sur [www.stop-alcool.ch/la-codépendance](http://www.stop-alcool.ch/la-codépendance)

## EN BREF

## L'ALLIANCE DES JEUNES LIBÉRAUX DU GRAND GENÈVE

**PARTIS** Les Jeunes libéraux-radicaux de Genève ainsi que les jeunes des Fédérations UDI de l'Ain et de la Haute-Savoie se sont réunis dimanche en assemblée constitutive afin de former ensemble la Fédération libérale du Grand Genève. Ses membres ont pour objectif de «promouvoir les politiques transfrontalières», liées notamment à la mobilité et à l'identité régionale. ELE